

**MAIRIE DE SAINT GENIS L'ARGENTIERE****GARDERIE AVANT ET APRES L'ECOLE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2017-2018****Retour à la semaine scolaire de 4 jours**

Par un courrier en date du 6 juillet 2017 reçu en mairie le 11 juillet 2017, la direction des services départementaux de l'Education Nationale a donné son accord pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Temps scolaire :

<b>Matin</b>	<b>Après-midi</b>
<b>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</b>	<b>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</b>
<b>8h30-11h30</b>	<b>13h30-16h30</b>

**Horaires de fonctionnement de la garderie**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Matin</b>	7h30-8h20	7h30-8h20	7h30-8h20	7h30-8h20
<b>Soir</b>	16h30-17h30	16h30-17h30	16h30-17h30	16h30-17h30

**Gratuité**

La gratuité du service géré par la mairie implique des horaires précis, particulièrement à 17H30.

Ne mettez pas les personnels dans l'embarras en arrivant plus tard. Merci.

**Inscriptions**

Il est indispensable d'inscrire les enfants à l'avance sur le tableau situé à l'extérieur en bas des escaliers (entrée portail place de la mairie).

Si votre enfant reste le matin, noter un M, s'il reste le soir, notez un S dans les cases prévues.

En cas d'inscription ou de désinscription de dernière minute, Merci de prévenir le personnel enseignant.

Aucune sortie ne peut se faire sur un coup de téléphone.

Si régulièrement vous voulez autoriser votre enfant à quitter seul la garderie (et à 17H30 dans tous les cas si personne n'est venu le chercher),

**Merci de compléter et de signer l'autorisation n° 2.**

Les horaires du soir ne sont pas extensibles.

Il faut prendre vos dispositions pour confier vos enfants à d'autres adultes.

**Merci alors de compléter et de signer l'autorisation n° 1.**

Le 11 juillet 2017.

Le Maire,  
Christian RIVOIRE.

**MAIRIE DE SAINT GENIS L'ARGENTIERE**  
**GARDERIE AVANT ET APRES L'ECOLE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

**Document à compléter et à rapporter à l'école**  
**le jour de la rentrée scolaire lundi 4 septembre 2017**

**Fiche renseignements**

Enfant : Nom, Prénom	Père : Nom, Prénom	Mère : Nom, Prénom
.....	.....	.....
Adresse..... ..... .....	Adresse..... ..... .....	Adresse ..... ..... .....
	Tél. fixe : .....	Tél. fixe : .....
	Tél. port. : .....	Tél. port. : .....
	Tél. profess. : .....	Tél. Profess. : .....

**Autorisation n° 1**

Nom ..... Prénom .....

(Personne exerçant l'autorité parentale ou représentant légal)

Agissant en tant que  père  mère  tuteur  autre personne ayant autorité parentale

Autorise les personnes désignées ci-après :

Nom, Prénom, Téléphone : .....

Nom, Prénom, Téléphone : .....

Nom, Prénom, Téléphone : .....

Nom, Prénom, Téléphone : .....

Nom, Prénom, Téléphone : .....

Précisez s'il y a lieu lien de parenté, assistante maternelle, voisin, etc.

A venir chercher à la garderie mon enfant : (Nom, Prénom) : .....

Autorisation établie le ..... Signature :

**Autorisation n° 2**

Nom ..... Prénom .....

(Personne exerçant l'autorité parentale ou représentant légal)

Agissant en tant que  père  mère  tuteur  autre personne ayant autorité parentale

Autorise ce dernier à quitter seul la garderie  
entre 16H30 et 17H30 ou à ..... H .... et à 17H30 (fin de la garderie)  
si personne n'est venu le chercher avant.

Autorisation établie le .....Signature :